



Visa long séjour étudiant

Par **Milouchka**, le **30/08/2018** à **16:36**

Bonjour,

Mon beau-frère qui est Ukrainien est actuellement en France, depuis août. Il est en possession d'un passeport biométrique, qui ne lui permet de rester en France que 90 jours. Il souhaite suivre des cours dans une université pour apprendre le français, et doit donc fournir un visa long séjour (maximum 1 an).

Il a tous les autres documents permettant l'entrée en université, excepté ce visa.

Il souhaite pouvoir obtenir ce visa sans avoir besoin de retourner en Ukraine, puis de revenir, ce qui est très contraignant. Peut-il faire la demande directement en France, et dans quelle administration?

Merci beaucoup